

## AG du Club Stéphanois de Scrabble Le 9 octobre 2014 chez Maître Kanter à Saint-Etienne



### AG du Club Stéphanois de Scrabble Le 9 octobre 2014

Jeudi 9 octobre 2014 s'est tenue l'Assemblée Générale du Club Stéphanois de Scrabble. Traditionnellement cette réunion se tenait au restaurant « La Pause » à l'Etrat, mais un changement de propriétaire et un réaménagement de l'espace proposé nous ont contraints à chercher un autre lieu. C'est finalement le restaurant de « Maître Kanter », face à la gare de Châteaureux qui a été retenu. Une salle spéciale nous avait été réservée l'après-midi afin que nous puissions jouer à notre jeu favori. Une partie « Club » a réuni 26 joueurs et une partie joker décontractée en a réuni presque autant. Dans une autre petite salle, quelques joueurs de coinche parlaient fort et la partie semblait acharnée. A 19 heures, dans la même salle, nous avons mis en place l'Assemblée Générale. Henri Perriot a présenté le rapport moral et Christiane Gouttard a brossé le bilan de la saison révolue. Tous deux ont été approuvés à l'unanimité. Quelques nouveautés, le Club fonctionnera au mois d'août comme les autres mois de l'année et le classement se poursuivra jusqu'à la fin août. Michèle Blache-Bouvier a été élue secrétaire en remplacement de Françoise Dur-sapt qui toutefois reste au bureau. A la fin de la réunion, nous avons changé de salle pour rejoindre la salle de restaurant qui nous avait été réservée. Un kir aux différents parfums nous a été servi et de belles tables rondes nous attendaient pour le repas. Terrine en entrée, poisson et assiette gourmande ont composé notre dîner. C'est vers onze heures que nous nous sommes séparés comme à regret après le merveilleux moment de convivialité que nous avons passé avec tous les membres du Club et leurs conjoints. C'est un moment rare où toutes les tensions retombent, où nous redécouvrons les personnes que nous avons l'habitude de côtoyer sous un autre angle. Merci pour ces rares moments que seuls la vie associative peut offrir.

